

EMA

Equipe

multidisciplinaire

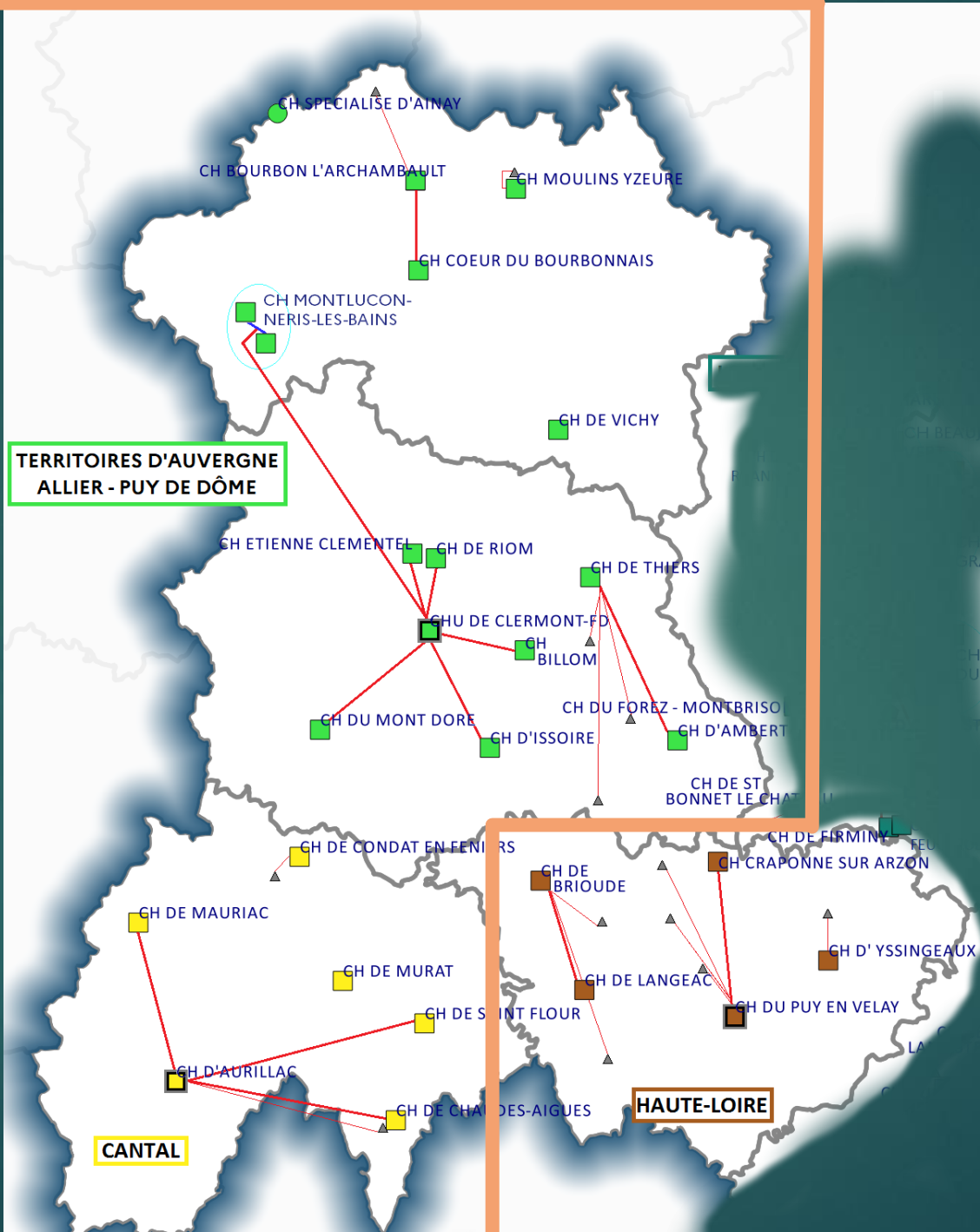
en antibiothérapie

CAI CHU 15/01/2024

- ▶ promouvoir, organiser et surveiller le bon usage des antibiotiques (BUA) et de lutter contre l'antibio-résistance
- ▶ **INSTRUCTION N° DGS/Mission antibiorésistance/DGOS/PF2/DGCS/SPA/2020/79 du 15 mai 2020** relative à la mise en œuvre de la prévention de l'antibiorésistance sous la responsabilité des agences régionales de santé)
- ▶ **Stratégie nationale 2022-2025** de Prévention des Infections et de l'Antibiorésistance
- ▶ Dans les 3 secteurs : ES, EMS, ville.
- ▶ Articulations avec EOH/EMH

**TERRITOIRES D'AUVERGNE  
ALLIER - PUY DE DÔME**

**2GHT**



# Composition

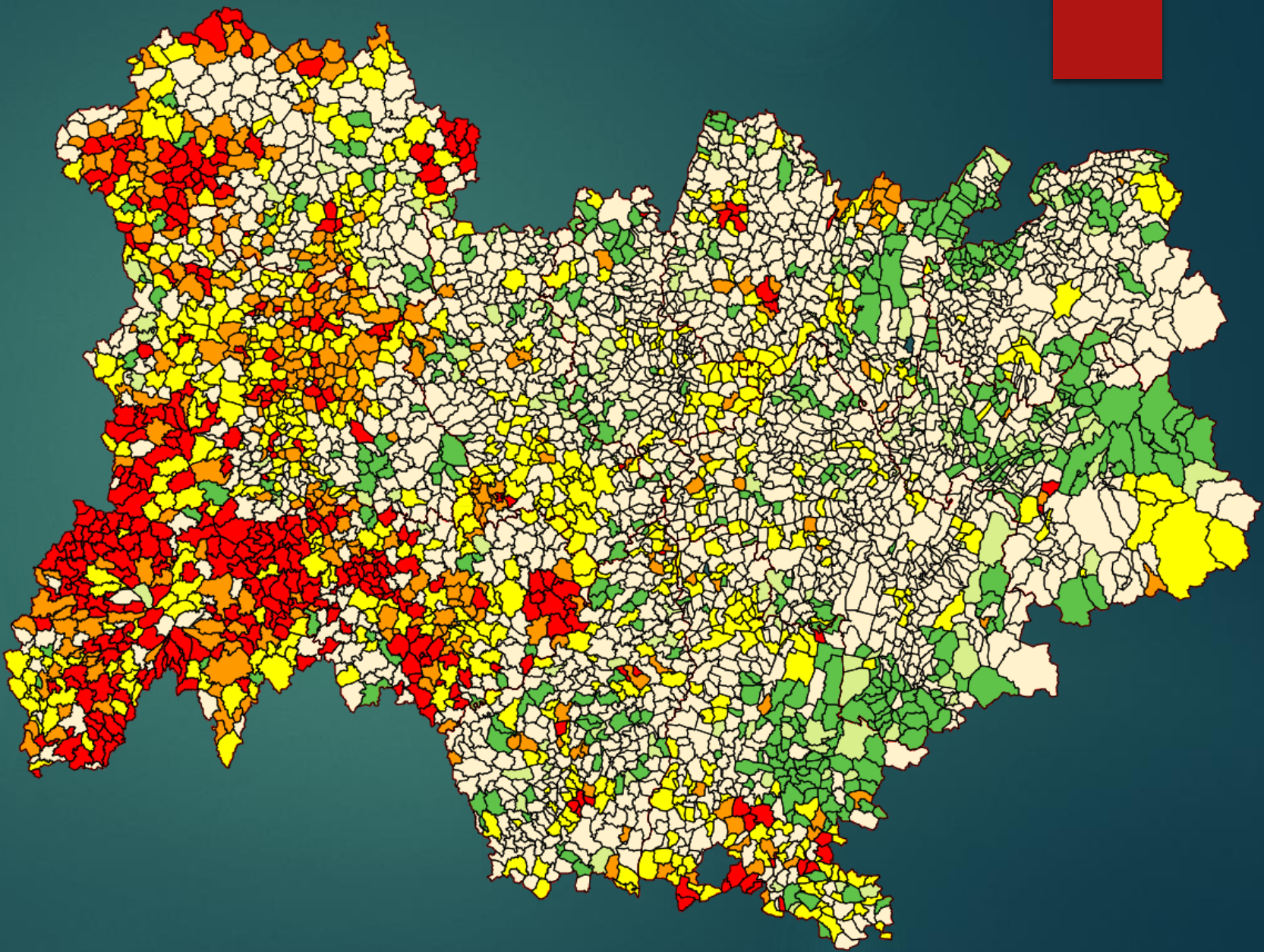
- ▶ **2 ETP infectiologie**
- ▶ **1 ETP microbiologie**
- ▶ **1 ETP pharmacie**
- ▶ **1 ou 2 ETP infirmier(ère)**
- ▶ **1 ETP secrétariat ou data manager**

# Région AURA : Nombre de prescriptions d'antibiotiques délivrées en ville pour 1000 habitants par an, en 2022

- [ 204 ; 420 ] (460 communes)
- [ 420 ; 438 ] (171 communes)
- [ 438 ; 584 ] (2078 communes)
- [ 584 ; 657 ] (667 communes)
- [ 657 ; 730 ] (308 communes)
- [ 730 ; 1 590 ] (352 communes)

Source : SIAM - régime général

Moyenne régionale : 543,95



# Pour l'hôpital

- ▶ Conseil en antibiothérapie
- ▶ Aide à la mise à jour de protocoles en antibiothérapie et en antibioprophylaxie ;
- ▶ Formation et appui au référent en antibiothérapie de l'établissement ;
- ▶ Veille de l'existence et du bon fonctionnement des CAI locales
- ▶ Accès et coordination des dossiers à présenter en RCP
- ▶ Aide à la mise en place de filières de soins spécifiques des patients infectés entre les établissements signataires de la convention :
  - ▶ Filières pied diabétique, escarre, spondylo, endocardite...
  - ▶ Aide à l'organisation des parcours patients et à la prise en charge des patients en cas de situation épidémique ou maladies infectieuses émergentes.

# Missions (suite)

- ▶ Harmonisation des pratiques sur le territoire des GHT => guide des perfusions d'antibio
- ▶ Partage de l'expertise de la Commission Anti Infectieux et du CLIN du CHU vers les pharmaciens et médecins référents en antibiothérapie de l'établissement => **CAI interrégionale**
- ▶ Aide à la réalisation d'EPP et de DPC autour du bon usage des antibiotiques :
  - ▶ En ES : en collaboration avec le référent en antibiothérapie de l'établissement
- ▶ Réflexion pour le recrutement d'un infectiologue dans les CHG ;
- ▶ Promotion d'actions régionales (via le CRATB notamment) ou nationales (via la SPILF notamment) pour le bon usage des antibiotiques : dans les 3 domaines ES, EMS et ville.
- ▶ **Synergie avec les actions de prévention des infections**, en lien localement avec l'EOH, les EMH, et régionalement avec le CPIAS : dans les 3 domaines ES, EMS et ville.
- ▶ **Suivi d'indicateurs régionaux** à destination des ES, interventions ciblés dans le domaine du BUA dans ce secteur selon résultats des indicateurs (consommation/résistance)